

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 01040

Numéro SIREN : 377 925 300

Nom ou dénomination : E.MMO AQUITAINE

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2019 sous le numéro de dépôt 17970

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/17970

Déposant :

Nom/dénomination : E.MMO AQUITAINE

Forme juridique : Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

N° SIREN : 377 925 300

N° gestion : 1990 B 01040



Signature

Centrise Conforme d' l'original

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Bureau de l'exercice précédent * 12

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'Orléans le 31 JUL. 2019 sous le N° 17970

Exercice N. clos le 31122018 Orléans 31122017

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	6 402	92	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC	322 760	440 136	
		Constructions	AP	AC	3 074 958	2 239 473	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	238 245	112 135	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV	117 058	113 827
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF	BG	4 755 899	3 962 000		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI				
	TO TAL (II)		BJ	BK	8 515 322	7 101 345	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens			BN	BO			
En cours de production de services			BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR	BS			
Marchandises			BT	BU	6 337 864	7 434 166	
CREANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 000	3 000	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	387 248	42 209	
		Autres créances (3)	BZ	CA	5 753 019	4 698 307	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	2 609 171	2 702 608		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	24 819	22 670		
	TO TAL (III)		CJ	CK	15 115 121	14 902 959	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	23 630 443	22 004 304	
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	4 755 899	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :			Créances :	
Immobili- sations :							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



17970

Désignation de l'entreprise SA EMMO AQUITAINE SA			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :15 943 038.....)	DA	15 943 038	15 943 038
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 738	1 738
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	371 852	371 852
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	(3 085 421)	(3 905 705)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 387 272	820 284
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TO TAL (I)	DL	14 618 479
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	523 920	514 580
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR	523 920	514 580
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 557 487	5 762 738
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	115 293	1 545 960
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	286 006	281 288
	Dettes fiscales et sociales	DY	177 672	559 534
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	(1 016)	790
	Autres dettes	EA	45 078	51 791
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		56 416
	TO TAL (IV)	EC	6 180 520	8 258 517
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	21 322 919	22 004 304
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 180 520	8 258 517
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 055 287	5 141 920	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature and date: 15/07/2019

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SA EMMO AQUITAINE SA							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	1 300 000	FE		FF	1 300 000	
		FG		FH	393 495	FI	393 495	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 300 000	FK	393 495	FL	1 693 495	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	629 842	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 323 344
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT	1 396 254	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	407 489	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	138 084	
	Salaires et traitements *					FY	90 398	
	Charges sociales (10)					FZ	41 391	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	133 923
							GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	350 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	843	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 558 382
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(235 038)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	1 772 414	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	45 915	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	360	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	301 910	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	20 550	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	56 116	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	378 936	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	9 340	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	72 219	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	81 559	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	297 377	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 788 838	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature/initials in blue ink.

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise SA EMMO AQUITAINE SA				Néant ☐ *					
				Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	16 887	2 735			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	350 000	4 836			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	366 887	7 571			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	10 908	1 731			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	757 545	2 275			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	768 453	4 006			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(401 566)	3 565			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK					
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 841 580	3 648 466			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 454 308	2 828 183			
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	1 387 272	820 284			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO				
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières		HY				
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG						
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP				
	- Crédit-bail immobilier		HQ						
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1	(41 769)	17 105		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	vente villeneuve sur lot					757 545		350 000	
	produits et charges sur exercices antérieurs					25		16 701	
liquidation scv bordeaux atlantic					400		186		
commision sur vente villeneuve sur lot					10 000				
titres cession villa vernet					483				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
					Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature and date: 15/07/2019

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise SA EMMO AQUITAINE SA				Néant ☐ *			
				Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	16 887	2 735	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	350 000	4 836	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	366 887	7 571	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	10 908	1 731	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	757 545	2 275	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	768 453	4 006	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(401 566)	3 565	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 841 580	3 648 466	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 454 308	2 828 183	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	1 387 272	820 284	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	(41 769)	17 105	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
vente villeneuve sur lot				757 545	350 000		
produits et charges sur exercices antérieurs				25	16 701		
liquidation scv bordeaux atlantic				400	186		
commision sur vente villeneuve sur lot				10 000			
titres cession villa vernet				483			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature/initials in blue ink.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SA EMMO AQUITAINE SA										Néant ☐				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		2		3				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	6 402	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG	440 136	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	3 933 710	KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	223 530	KW		KX				
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	14 234	LC		LD	481				
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	4 611 610	LO		LP	481			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
Autres participations					8U	117 807	8V		8W	2 151				
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	3 962 000	1U		1V	4 191 533				
TOTAL IV					LQ	4 079 807	LR		LS	4 193 684				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							ØG	8 697 819	ØH		ØJ	4 194 165		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
						1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	6 402			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	117 376	LY	322 760			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	858 752	MB	3 074 958	MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	223 530	MO			
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	14 715	MU			
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG	976 128	NH	3 635 963	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations					IØ		ØX	2 900	ØY	117 058	ØZ			
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	3 397 634	2F	4 755 899	2G			
TOTAL IV					I3		NJ	3 400 534	NK	4 872 957	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							I4		ØK	4 376 663	ØL	8 515 322	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.



Handwritten signature and stamp.

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA EMMO AQUITAINE SA

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO Taux						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA EMMO AQUITAINE SA										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	6 310	PF	92	PG		PH	6 402	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	941 198	PN	112 871	PO	218 584	PQ	835 485		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	115 385	QE	19 448	QF		QG	134 833		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 244	QM	1 512	QN		QO	11 756		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	1 066 827	QV	133 832	QW	218 584	QX	982 075	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	1 073 137	ØP	133 924	ØQ	218 584	ØR	988 476	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA EMMO AQUITAINE SA							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	514 580	5W	46 282	5X	36 942	5Y	523 920	
	TOTAL II	5Z	514 580	TV	46 282	TW	36 942	TX	523 920	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	519 357	6F		6G	519 357	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	3 980	9V		9W		9X	3 980
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	299 952	6P		6R	142 938	6S	157 014	
	Sur comptes clients	6T	16 812	6U	350 000	6V	9 316	6W	357 496	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	800 558	6Y		6Z		7A	800 558	
	TOTAL III	7B	1 640 659	TY	350 000	TZ	671 611	UA	1 319 048	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	2 155 239	UB	396 282	UC	708 554	UD	1 842 968	
	Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	350 000	UF	671 611			
			- financières	UG	9 340	UH				
- exceptionnelles			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.										

Désignation de l'entreprise : SA EMMO AQUITAINE SA										Néant ☐ *		
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)		UP	4 755 899	UR	4 755 899	US				
		Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA	358 257		358 257					
		Autres créances clients		UX	28 991		28 991					
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1								
		Personnel et comptes rattachés		UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	43 124		43 124					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	13 921		13 921					
		Groupe et associés (2)		VC	5 201 881		5 201 881					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	494 093		494 093					
		Charges constatées d'avance		VS	24 819		24 819					
	TOTAUX				VT	10 920 985	VU	10 920 985	VV			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD	4 191 533						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	3 397 634							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	5 055 287	5 055 287							
	à plus d'1 an à l'origine		VH	502 200	502 200							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	13 752	13 752						
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	286 006	286 006						
		Personnel et comptes rattachés		8C	11 254	11 254						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	36 414	36 414						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	58 092	58 092							
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	71 913	71 913							
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	(1 016)	(1 016)						
		Groupe et associés (2)		VI	101 541	101 541						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	45 078	45 078						
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2								
		Produits constatés d'avance		8L								
TOTAUX				VY	6 180 520	VZ	6 180 520					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	11 252	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	120 404	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SA EMMO AQUITAINE SA				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2018		
I. REINTEGRATIONS				BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 1 387 272		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	XR	
	Déficit étranger antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR 1 387 272		
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						WW	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						XB	
	Majoration d'amortissement *						I6	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	WZ	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	XA	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	ZY	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	XD	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG 288
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II	XH 288	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	1 386 984	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	1 386 984	
RESULTAT FISCAL				BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	0	
						XO	0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Déductions diverses au 31/12/2018

Libellé	Montant
Credit impôt cice	288
Totalisation	288

Désignation de l'entreprise SA EMMO AQUITAINE SA		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	3 830 280	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	1 386 984	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	2 443 296	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	2 443 296	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	17 776	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2019

Désignation de l'entreprise : SA EMMO AQUITAINE SA										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(3 905 705)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	820 284		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	(3 085 421)						
TOTAL I			ØF	(3 085 421)	TOTAL II		ZH	(3 085 421)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	868	(83 642)				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	733	XQ	58 020	38 574				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	151 530	149 104				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	137 378	135 044				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	59 692	69 926				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	407 489	309 006				
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	2 950	2 872			
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	135 134	97 435			
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	138 084	100 307			
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	67 281	455 899				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	40 193	80 961				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *						ØB	76 020					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)			ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
	REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



150000

Désignation de l'entreprise : SA EMMO AQUITAINE SA						Néant ☐	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	IMMEUBLE VILLENEU 31122010	976 128		218 584	757 545	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme		Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1	350 000	(407 545)	(407 545)			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(407 545)				
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SA EMMO AQUITAINE SA**Néant ☐ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 % 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au N - 3 cours des						
dix exercices N - 4 antérieurs						
(montants N - 5 restant à						
déduire à la N - 6 clôture du						
dernier N - 7 exercice)						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA EMMO AOUTAINESA					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature in blue ink.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA EMMO AOUTAINESA		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01012018 et clos le : 31122018		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	2
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 693 495
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 693 495
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	7
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	7
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	9 774
Variation négative des stocks	OQ	1 396 254
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	396 982
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	55 832
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	843
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 859 685
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG (166 183)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA	(166 183)
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 693 495
Effectifs au sens de la CVAE	EY	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	
	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	



Handwritten signature/initials

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 3779253000032

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA EMMO AQUITAINE SA

ADRESSE (voie) 12 Boulevard Antoine GAUTHIER

IMMEUBLE PORTE DE BORDEAUX

CODE POSTAL 33000

VILLE

BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 158 873

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 6

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination CEAPC

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1 158 873

Adresse : N° Voie rue du Chateau d'Eau

Code postal 33076 Commune BORDEAUX CEDEX Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 3779253000032

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA EMMO AQUITAINE SA

ADRESSE (voie) 12 Boulevard Antoine GAUTHIER

IMMEUBLE PORTE DE BORDEAUX

CODE POSTAL 33000

VILLE

BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SCI Dénomination DE LEDRE

N° SIREN (si société établie en France) 493263800

% de détention 99,50

Adresse : N° 12 Voie BOULEVARD ANTOINE GAUTIER

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination DESERR

N° SIREN (si société établie en France) 511625303

% de détention 99,00

Adresse : N° 12 Voie BOULEVARD ANTOINE GAUTIER

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination CUMBA

N° SIREN (si société établie en France) 517827226

% de détention 99,00

Adresse : N° 12 Voie BOULEVARD ANTOINE GAUTIER

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination GAMBETTA COUDOL

N° SIREN (si société établie en France) 488755604

% de détention 99,00

Adresse : N° 12 Voie BOULEVARD ANTOINE GAUTIER

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination BALCONS DE POUMEY

N° SIREN (si société établie en France) 488755604

% de détention 99,00

Adresse : N° 12 Voie BOULEVARD ANTOINE GAUTIER

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination BMA CURSOL

N° SIREN (si société établie en France) 520764515

% de détention 15,00

Adresse : N° 25 Voie RUE JEAN FLEURET

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination PROMOTION HERA

N° SIREN (si société établie en France) 794434696

% de détention 20,00

Adresse : N° 25 Voie RUE BAYARD

Code postal 31000

Commune TOULOUSE

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination ORIGAMI

N° SIREN (si société établie en France) 792469280

% de détention 20,00

Adresse : N° 40 Voie COURS DE L'INTENDANCE

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/0

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 3779253000032

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA EMMO AQUITAINE SA

ADRESSE (voie) 12 Boulevard Antoine GAUTHIER

IMMEUBLE PORTE DE BORDEAUX

CODE POSTAL 33000

VILLE

BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SC Dénomination LACAZE FINANCE

N° SIREN (si société établie en France) 488262528

% de détention 30,00

Adresse : N° 71 Voie COURS D ORNANO

Code postal 33700

Commune MERIGNAC

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination DOMAINE DES BORDES

N° SIREN (si société établie en France) 483302527

% de détention 20,00

Adresse : N° 83 Voie AVENUE JF HENNEDY

Code postal 33700

Commune MERIGNAC

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination BLM FINANCES

N° SIREN (si société établie en France) 493173595

% de détention 15,00

Adresse : N° 71 Voie COURS D ORNANO

Code postal 33700

Commune MERIGNAC

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination PROMOTION GREEN VILLAGE

N° SIREN (si société établie en France) 792978546

% de détention 25,00

Adresse : N° 25 Voie RUE BAYARD

Code postal 33100

Commune TOULOUSE

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination PERLES DE L'AIGUILLON

N° SIREN (si société établie en France) 812480291

% de détention 25,00

Adresse : N° 14 Voie QUAI LOUIS XVIII

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination LESQUIRO

N° SIREN (si société établie en France) 798681920

% de détention 20,00

Adresse : N° Voie

Code postal 40230

Commune BENESSE MARENNE

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination BEGLES SEMBAT

N° SIREN (si société établie en France) 815174206

% de détention 25,00

Adresse : N° 8 Voie RUE HUSTIN

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination ETOILE CAZALET

N° SIREN (si société établie en France) 820547610

% de détention 20,00

Adresse : N° Voie BOULEVARD JACQUES CHABAN DELMAS

Code postal 33520

Commune BRUGES

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature in blue ink.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3/0

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 3779253000032

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA EMMO AQUITAINE SA

ADRESSE (voie) 12 Boulevard Antoine GAUTHIER

IMMEUBLE PORTE DE BORDEAUX

CODE POSTAL 33000 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SC Dénomination VILLENAVE D ORD ORNON

N° SIREN (si société établie en France) 819093493

% de détention 25,00

Adresse : N° Voie RUE DE LA CROIX DE MONJOUS

Code postal 33140 Commune VILLENAVE D ORNON Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination LES JARDINS D ORNON

N° SIREN (si société établie en France) 818072985

% de détention 30,00

Adresse : N° Voie RUE DE LA CROIX DE MONJOUS

Code postal 33140 Commune VILLENAVE D ORNON Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination FACTORY CITY

N° SIREN (si société établie en France) 811546191

% de détention 10,00

Adresse : N° 25 Voie RUE BAYARD

Code postal 33100 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination LE BELEM

N° SIREN (si société établie en France) 821011145

% de détention 25,00

Adresse : N° 40 Voie COURS DE L'INTENDANCE

Code postal 33000 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination ESCADENZA

N° SIREN (si société établie en France) 817620081

% de détention 20,00

Adresse : N° 7 Voie ALLEE DE GIBELOU

Code postal 64100 Commune BAYONNE Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination VILLENAVE DELABARRE

N° SIREN (si société établie en France) 813835188

% de détention 25,00

Adresse : N° 10 Voie AVENUE DE L'EGLISE ROMANE

Code postal 33370 Commune ARTIGUES Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination LE CARRE OSTREA

N° SIREN (si société établie en France) 812798882

% de détention 5,00

Adresse : N° 25 Voie RUE BAYARD

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination ABSOLU PROMOTION

N° SIREN (si société établie en France) 820321271

% de détention 20,00

Adresse : N° 14 Voie QUAI LOUIS XVIII

Code postal 33000 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

4/0

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 377925300032

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA EMMO AQUITAINE SA

ADRESSE (voie) 12 Boulevard Antoine GAUTHIER

IMMEUBLE PORTE DE BORDEAUX

CODE POSTAL 33000

VILLE

BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SC Dénomination VILLENAVE 11 NOVEMBRE

N° SIREN (si société établie en France) 818022196

% de détention 25,00

Adresse : N° 8 Voie RUE HUSTIN

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination ETOILE JEUNESSE II

N° SIREN (si société établie en France) 822888129

% de détention 15,00

Adresse : N° Voie BOULEVARD JACQUES CHABAN DELMAS

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination CONCERTO

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 20,00

Adresse : N° 5 Voie RUE LAFAYETTE

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination ETOILE CEZANNE

N° SIREN (si société établie en France) 824983001

% de détention 15,00

Adresse : N° Voie BOULEVARD JACQUES CHABAN DELMAS

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination JULES GUESDE

N° SIREN (si société établie en France) 803084912

% de détention 20,00

Adresse : N° 8 Voie RUE HUSTIN

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination BELLAPIETRA

N° SIREN (si société établie en France) 829756790

% de détention 20,00

Adresse : N° 14 Voie QUAI LOUIS XVIII

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination SEIGNOSSE OSMONDES

N° SIREN (si société établie en France) 825129927

% de détention 25,00

Adresse : N° 8 Voie RUE HUSTIN

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination DES ARTS

N° SIREN (si société établie en France) 833571466

% de détention 20,00

Adresse : N° 81 Voie BOULEVARD LAZARE CARNOT

Code postal 31000

Commune TOULOUSE

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

5/0

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 3779253000032

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA EMMO AQUITAINE SA

ADRESSE (voie) 12 Boulevard Antoine GAUTHIER

IMMEUBLE PORTE DE BORDEAUX

CODE POSTAL 33000 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SC Dénomination ETOILE LARROS

N° SIREN (si société établie en France) 832880173

% de détention 15,00

Adresse : N° Voie BOULEVARD JACQUES CHABAN DELMAS

Code postal 33000 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination LA TESTE ROME

N° SIREN (si société établie en France) 812145290

% de détention 25,00

Adresse : N° 7 Voie RUE CROZILHAC

Code postal 33000 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination HESTIA

N° SIREN (si société établie en France) 837648054

% de détention 20,00

Adresse : N° 260 Voie COURS GAMBETTA

Code postal 33400 Commune TALENCE Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination ARGIEDER

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 25,00

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique SC Dénomination LE PARC DE SEOUBE

N° SIREN (si société établie en France) 832883763

% de détention 20,00

Adresse : N° 5 Voie RUE LAFAYETTE

Code postal 33000 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination LES JARDINS LEYRAN

N° SIREN (si société établie en France) 840513238

% de détention 20,00

Adresse : N° 2 Voie ALLEE SAINT JOSEPH

Code postal 33140 Commune VILLENAVE D ORNON Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination L URBANIST

N° SIREN (si société établie en France) 834807885

% de détention 20,00

Adresse : N° 14 Voie QUAI LOUIS XVIII

Code postal 33000 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination CLEMUM ROMPUS

N° SIREN (si société établie en France) 802705152

% de détention 15,00

Adresse : N° 6 Voie RUE PAUL BAUDRY

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

6/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 3779253000032

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA EMMO AQUITAINE SA

ADRESSE (voie) 12 Boulevard Antoine GAUTHIER

IMMEUBLE PORTE DE BORDEAUX

CODE POSTAL 33000

VILLE

BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SC Dénomination LE PARC VERDIERS

N° SIREN (si société établie en France) 837592351

% de détention 20,00

Adresse : N° 5 Voie RUE LAFAYETTE

Code postal 33000

Commune BORDEAUX

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination LE BOUSCAT CARRE SOLARI

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 25,00

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique SARL Dénomination IDEAL AMENAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 25,00

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

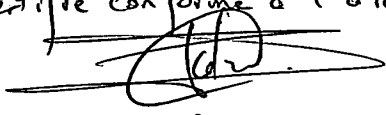
Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme à l'original

A. DANA

E.MMO AQUITAINE

RAPPORT DE GESTION ET COMPTES 2018

I- Activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

L'activité de notre société était encore orientée en 2018 sur 5 axes :

- Marchand de biens,
- Promotion immobilière :
 - Prises de participation dans des tours de table avec des clients CEAPC.
 - SAV et suivi juridique d'opérations menées précédemment par E.mmo Aquitaine.
- Portage pour compte des structures du groupe,
- Activité de défaillance pour le compte de la CEAPC dans le cadre d'une convention de garantie.
- Gestion de notre patrimoine immobilier.

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 693 495 €.

Les produits d'exploitation sont de 2 323 344 €.

II- Evénements survenus au cours de l'exercice 2018

Au titre de la gouvernance de la SA :

- Aucune modification de la gouvernance n'est à signaler au cours de l'exercice écoulé.

Au titre de la société :

- Validation de la politique d'investissement pour 2019, lors du Conseil de Surveillance du 14 décembre 2018.

Effectifs :

- Recrutement d'Edwige CHAPUT le 10 septembre 2018, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Opérations significatives :

- Prises de participation minoritaire dans 12 programmes de promotion immobilière pour un montant total accepté de 6 807 000 €.
- Cussac-Fort-Médoc : Tous les lots ont été actés et la finalisation des travaux de voirie et des espaces verts a été engagée.
- Balma : Signature de la vente de l'immeuble en janvier 2018.

- Villeneuve / Lot : Transfert par voie judiciaire de la propriété du bien à la SARL Compex Consulting. Reste à obtenir le paiement total de la vente et par mesure de précaution une hypothèque a été inscrite sur le bien.
- Locaux commerciaux quai de Queyries : Congé donné au locataire l'association Parcours Formation pour une libération des lieux en janvier 2019. Les trois lots ont été mis en vente.

Patrimoine géré :

- Bergerac :
 - Depuis l'entrée de nouveaux locataires dans le T5 en mars 2018, l'immeuble a été entièrement loué.
 - Remboursement du crédit en mai 2018.
- Porte de Bordeaux : Un bail est en cours avec la CEAPC.
- SCI de l'Edre :
 - 12 logements sur 13 étaient loués au 31/12. La gestion locative est toujours confiée à Foncia.
 - Un local commercial a été vendu et l'autre est toujours vide et à vendre.
- E.PARC :
 - 21 lots loués sur 39 au 31/12.
 - Les 14 lots du RDC ont été loués durant 6 mois à PWC (mandat de location confié à CBRE et BNP REAL ESTATE).
 - Renouvellement du mandat de gestion de Foncia.

Activités courantes de prises de participations minoritaires :

- **Dossiers antérieurs à 2014 :**

✓ SCCV BLM FINANCE / PROMOGESTIM (15%) :

La SCCV est en cours de liquidation.

✓ SCCV LACAZE FINANCE / PROMOGESTIM (30%) :

La SCCV est en cours de liquidation.

✓ SCI BMA CURSOL / BMA (15%) :

Immeuble loué en totalité.

Pour rappel, la prise de participation a été réalisée dans une optique patrimoniale.

✓ SARL DOMAINE DES BORDES / Aquitaine Promotion (22%) :

Rappel : réserve foncière de 13 ha acquise en 2005 sur la commune de La Teste.

Accord de principe de la DDTM et de la ville de La Teste pour présenter un permis pour la construction, sous forme de village de vacances, de 190 maisons sur pilotis sur une surface de 5 hectares. Toutefois, le préfet a rejeté le PLU de la Mairie de La Teste, ce qui bloque pour le moment le dépôt du permis.

- **Dossiers à partir de 2014 :**

- ✓ 2014 : 3 dossiers accordés pour 1 066 750 €
- ✓ 2015 : 5 dossiers accordés pour 2 027 750 €
- ✓ 2016 : 11 dossiers accordés pour 3 648 000 €
- ✓ 2017 : 7 dossiers accordés pour 2 950 000 €
- ✓ 2018 : 12 dossiers accordés pour 6 807 000 €

La marge obtenue pour 13 dossiers sur l'exercice 2018 est de 1 772 413 € et les intérêts des prêts participatifs pour 2018 sont de 301 910 €.

III- Activités de la Société en matière de Recherche et développement

Notre société n'a mené aucune activité en matière de recherche et développement.

IV- Evénements importants survenus depuis la clôture

- Villeneuve / Lot : Nous poursuivons nos investigations pour obtenir le paiement de la vente. 8 500€ correspondant au dépôt de garantie, nous ont été versés par le notaire en février 2019.
- Queyries : Nous avons une offre d'achat pour les 3 lots à 1 500 000 € net vendeur.

V- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Poursuite des prises de participation minoritaires dans des opérations de promotion immobilière avec une enveloppe de 6 millions d'€ pour 2019.

VI- Etat de la participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que les salariés ne participent pas au capital.

VII- Présentation des comptes et affectation du résultat

Situation de la Société au cours de l'exercice écoulé

- **Le compte résultat**

Le chiffre d'affaires est de 1 693 495 € contre 2 267 927 € en 2017.

La répartition est reprise dans le tableau ci-dessous :

K €	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ventes MDB	0	5 203	481	210	1 900	1 300
Ventes VEFA	0	0	0	0	0	0
Loyers	305	335	276	349	368	393
Honoraires de Gestion et CPI	90	119	350	125	0	0
TOTAL	395	5 657	1 107	684	2 268	1 693

Compte de résultat retraité dans ses grandes masses :

K €	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Marge brute 1 : sur ventes et HG	90	264	145	-13	20	-97
Marge brute 1 + loyers	395	599	421	336	387	296
Charges fixes d'exploitation (Dont salaires et charges soc.)	722	787	739,5	829	605	677
	(544)	(556)	(473)	(409)	(260)	(283)
Frais Financiers (hors E.Parc)	60	43	34	31	27	16
Dotation aux Provisions	320	0	468	105	60	9
Reprise de provisions	1 064	520	11	160	83	255
Produits Financiers	666	54	96	364	1 188	2 095
RESULTAT NET	855	56	-977	-259	820	1 387

Le résultat net de l'exercice 2018 se solde par un bénéfice de 1 387 272 €.

Le Bilan

- ACTIF**

ACTIF EN K €	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Immobilisations brutes	4 374	4 374	4 516	4 532	4 532	3 557
Provision	563	552	541	530	519	0
Amortissement	355	513	675	838	993	906
Immobilisations nettes	3 456	3 309	3 300	3 164	3 020	2 651
Immob. financières	112	112	113	117	118	117
Créances rattachées	4 320	5 493	6 244	8 138	8 769	9 958
Provisions (y c prov risque)	838	920	1 316	1 344	1 319	1 328
Stock brut	13 082	8 741	8 479	9 664	7 734	6 338
Provisions	809	300	380	299	299	157
Stock net	12 273	8 441	8 099	9 365	7 434	6 181
Trésorerie	1 179	2 393	1 581	65	2 703	2 609
TOTAL BILAN	21 550	20 315	19 558	21 287	22 004	21 323

- **PASSIF**

PASSIF EN K €	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Capital + Réserves	16 316	16 316	16 316	16 316	16 316	16 316
RAN	-3 581	-2 726	-2669	-3646	-3905	-3085
Résultat	855	57	-977	- 259	820	1 387
Fonds Propres	13 590	13 647	12 670	12 411	13 231	14 618
Emprunt LT	933	860	783	703	620	502
Emprunt CT	6 409	4 774	5 001	5 127	5 142	5 055
C/C Associés	0	0	0	1 739	1 541	27

Délais de paiement

Conformément à la Loi de Modernisation des Entreprises (LME) du 4 août 2008, nous vous communiquons les délais de paiement de l'Entreprise et de ses filiales.

- Paiement de facture travaux : 45 jours par chèques ou virement
- Autres : à réception de facture par chèques

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 1 387 272 €. Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter ce résultat au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 14 618 K €.

Distribution de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons que la Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il n'y a eu au cours de l'exercice écoulé aucune dépense ou charge visées à l'article 39-4 dudit code.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, vous trouverez en pièce jointe, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

VIII- Conventions visées aux articles L.225-38 du code de Commerce

Concernant les conventions conclues au cours de l'exercice 2018, elles figurent dans le rapport spécial établi par notre Commissaire aux Comptes.



Le Directoire

RESULTAT DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	N-4 2014	N-3 2015	N-2 2016	N-1 2017	N 2018
Capital en fin d'exercice					
Capital social	15 943 038	15 943 038	15 943 038	15 943 038	15 943 038
Nombre des actions ordinaires existantes	1 158 879	1 158 879	1 158 879	1 158 879	1 158 879
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droit de souscription					
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 656 856	1 106 874	683 826	2 267 927	1 693 495
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-202 375	-357 472	-161 293	941 156	1 208 923
Impôt sur le bénéfice					
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	56 849	-977 357	-259 137	820 283	1 387 271
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,17	-0,31	-0,14	0,81	1,04
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,05	-0,84	-0,22	0,71	1,20
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	2	2	2	2
Montant de la masse salariale de l'exercice	241 629	128 107	82 640	74 876	90 398
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	95 581	55 874	38 552	36 083	41 391



Signature

Certifié conforme à l'original.


A. AUSA

E.MMO AQUITAINE

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 15 943 038 EUROS

Siège social : 12, Boulevard Antoine Gautier

Immeuble Porte de Bordeaux

33000 BORDEAUX

NUMERO 377 925 300 RCS BORDEAUX

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE RENDANT COMPTE DES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs,

En application des dispositions de l'article L225.68, dernier alinéa, du Code de Commerce, je vous rends compte en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Le présent rapport sera joint au rapport de gestion établi par le Directoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

• CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

1/ Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire

• Composition du Conseil de Surveillance

Au 31/12/2018, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres :

- Monsieur DECAMPS Pierre, nommé membre du Conseil de Surveillance par l'Assemblée générale ordinaire du 28 avril 2009, puis Président du Conseil de Surveillance suite aux délibérations des membres du Conseil de Surveillance du 28 avril 2009, son mandat a été renouvelé suite à l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2014,
- Monsieur BEGUET Roland, nommé membre du Conseil de Surveillance par l'Assemblée générale ordinaire du 13 mai 2013, son mandat a été renouvelé suite à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2018,
- Monsieur DUFOUR Patrick, nommé membre du Conseil de Surveillance par l'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2015,

- Composition du Directoire

Au 31/12/2018, le Directoire de la Société est composé de deux membres :

- Monsieur Jean-Christophe KOPFERSCHMITT, Président du Directoire, nommé suite aux délibérations du Conseil de Surveillance du 22 décembre 2014, son mandat a été renouvelé suite aux délibérations du conseil de surveillance du 30 mai 2016,
- Monsieur Jean-Luc MINET, Membre du Directoire, nommé suite aux délibérations du Conseil de Surveillance du 24 avril 2017,

2/ Rôle et fonctionnement du Conseil de Surveillance

Il est rappelé qu'en application de la loi, le Conseil de Surveillance a pour mission de contrôler les organes de direction de la société ; il exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire.

Le Conseil de Surveillance peut donc à toute époque de l'année, opérer les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Ce contrôle porte non seulement sur la régularité des comptes sociaux, mais aussi sur l'opportunité des actes de gestion du Directoire, sans toutefois s'immiscer dans cette gestion.

Le Directoire doit présenter, au minimum, un rapport trimestriel au Conseil de Surveillance. Ce rapport doit informer le Conseil de Surveillance le plus complètement possible de la marche des affaires sociales.

Chaque année le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale ordinaire un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes sociaux de l'exercice.

Le Conseil de Surveillance a fixé comme principe de se réunir une fois par trimestre au moins. Il entend à cette occasion le rapport du Directoire sur la gestion de la Société.

Le cas échéant des réunions supplémentaires sont organisées lorsque les circonstances l'imposent.

Au cours de l'exercice 2018, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatorze fois :

- 4 fois au 1^{er} trimestre : le 15 janvier, le 6 février, le 16 et 26 mars 2018
- 4 fois au 2^{ème} trimestre : le 30 avril, le 6, 14 et 25 juin 2018
- 2 fois au 3^{ème} trimestre : le 16 juillet, le 18 septembre 2018
- 4 fois au 4^{ème} trimestre : le 8 octobre, le 22 novembre, le 14 et 19 décembre 2018

Lors de ces réunions, tous les membres du Conseil de Surveillance étaient présents, ou représentés par un autre membre du Conseil de Surveillance.

Le Commissaire aux Comptes a assisté à la séance du 1^{er} avril 2019 au cours de laquelle le Conseil a examiné les comptes de l'exercice 2018.

Il n'a pas été constitué de comités au sein du Conseil de Surveillance.

3/ Relations avec le Directoire

Le Directoire agit conformément à la loi et aux statuts ainsi que dans le cadre des limitations apportées par le règlement intérieur voté par le Conseil de surveillance d'octobre 2009 puis modifié par avenant lors du Conseil de surveillance du 24 septembre 2012.

Ainsi, les conseils de Surveillance du 15 janvier, du 6 février, du 16 mars, du 30 avril, du 6, 14 et 25 juin, du 18 septembre, du 22 novembre et du 19 décembre 2018 ont autorisé la prise de participation minoritaire dans des programmes de promotion immobilière au travers de SCCV/SARL.

En dehors de ces limitations, il est rappelé que le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la Loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Le rapport trimestriel du Directoire, outre l'audition du rapport du Directoire sur le fonctionnement de la Société et l'examen des faits et événements intervenus, est usuellement articulé comme suit:

- Revue du portefeuille, comprenant les reportings des prises de participation,
- Information financière (Présentation de la trésorerie, du chiffre d'affaires prévisionnel, situation comptable intermédiaire...)
- Décisions d'investissement,
- Décisions d'emprunts,
- Décisions de cessions d'actifs,
- Décisions quant à des Prises de participation immobilière dans des SCCV/SARL après avis du Comité d'Investissement
- Questions diverses.

Le Directoire consulte le Conseil de Surveillance avant toute décision majeure.

• PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

Les domaines concernés par le contrôle interne sont les suivants :

- les opérations concernant l'activité de la Société,
- l'information financière,
- l'existence de la société,
- la Gouvernance,
- les Ressources Humaines,
- le budget.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la Société ont pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par le Conseil de Surveillance, par la loi.
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques notamment dans les domaines comptables et financiers.

Le Conseil de Surveillance a donc souhaité :

- que soit analysée à chaque réunion l'activité de la Société, au travers d'une revue de portefeuille préparée par le Directoire,
- procéder à un examen trimestriel des comptes sur la base d'une situation trimestrielle,
- une présentation du suivi budgétaire de l'exercice et de la trésorerie prévisionnelle,
- mettre en œuvre un dispositif de maîtrise des risques à fréquence trimestrielle.

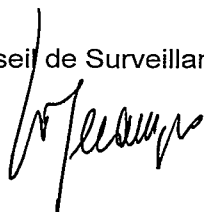
Les principaux points de contrôle de la Société concernent :

- les décisions d'investissement soumises à la validation du Comité d'Investissement,
- les décisions d'emprunt soumises à l'accord du Conseil de Surveillance,
- le traitement de l'information comptable : la comptabilité et l'établissement de l'ensemble des documents fiscaux et sociaux sont assurés par un cabinet d'expertise comptable,
- les règlements des factures qui font l'objet d'une double procédure de contrôle et de validation : par le Responsable Administratif et Juridique d'une part, par un membre du Directoire d'autre part,
- les moyens de paiement qui font l'objet d'un suivi par l'intermédiaire d'un inventaire,
- le plan prévisionnel de trésorerie qui est révisé chaque semaine,
- le budget de la société qui fait l'objet d'un suivi régulier et les écarts sont analysés,
- la validité des statuts et du K bis,
- la conformité des assemblées générales et du processus déléгатif,
- la conformité des mesures de suivi du personnel,
- la conformité des activités de prise de participation, d'achat revente, de defeasance.
- la conformité des activités de prises de participations minoritaires à la politique d'investissement mise en place,
- la signature d'une convention de contrôle interne entre la CEAPC et Emmo Aquitaine
- la mise en œuvre d'un Plan de Continuité des Activités modifié en Plan d'Urgence et de Poursuite de l'Activité,
- la mise en œuvre d'actions de reporting liées aux conventions de garantie
- Adoption de la charte de prévention des conflits d'intérêts dont les principes retenus ont pour objectif de protéger l'image d'E.mmo Aquitaine et de gérer les risques de conflits d'intérêts,
- Evolution du Règlement Intérieur du Comité d'Investissement afin de procéder à l'adaptation du règlement intérieur au regard des règles du droit des sociétés et de compléter le schéma délégataire en intégrant un nouveau volet sur les prises de participations minoritaires,
- Mise en place du principe de consultations tournantes par audio conférence ou par message informatique des membres du Conseil de Surveillance pour les décisions relatives aux prises de participations immobilières,

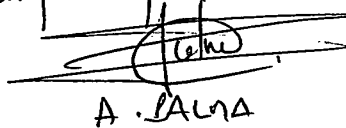
Compte tenu de ces éléments, le Conseil de Surveillance n'a pas identifié de risque particulier relatif au fonctionnement du contrôle interne durant l'exercice.

A Bordeaux, le 05 juin 2019

Le Président du Conseil de Surveillance



Certifié Conforme à l'original.


A. ALNA

E.MMO AQUITAINE

**SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 15 943 038 EUROS**

**Siège social : 12, Boulevard Antoine Gautier
Immeuble Porte de Bordeaux**

33000 BORDEAUX

NUMERO 377 925 300 RCS BORDEAUX

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2019

Messieurs,

Conformément aux statuts, vous êtes réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et statuer sur les résolutions qui vous sont proposées par le Directoire.

Vous trouverez ci-joint le rapport du Président du Conseil de Surveillance, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les procédures de contrôle interne, ainsi que le calendrier des réunions tenues.

Votre Conseil de Surveillance, lors de chacune de ses réunions, a été régulièrement informé de la marche de la Société et a pu exercer son contrôle.

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L.225-68 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion du Directoire soumis à l'Assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport de gestion du Directoire ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Le Conseil de Surveillance a examiné le rapport de gestion du Directoire, les comptes de l'exercice 2018 ainsi que les divers documents qui y sont joints, et considère qu'ils reflètent la situation exacte de la Société et n'appellent pas de remarques particulières.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du Bilan : 21 322 919 €

Chiffre d'affaires : 1 693 495 €

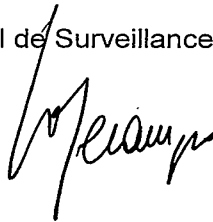
Résultat de l'exercice : 1 387 272 €

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de Gestion du Directoire que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le Conseil a également pris connaissance du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne.

Les résolutions qui sont proposées à votre vote ne soulèvent pas de commentaire particulier et nous vous invitons donc à les approuver.

Le Conseil de Surveillance.



E.MMO AQUITAINE

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 15 943 038 EUROS

Siège social : 12, Boulevard Antoine Gautier Immeuble Porte de Bordeaux
33000 BORDEAUX

NUMERO 377 925 300 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 juin 2019 PROCES VERBAL

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin, à 9 heures, les associés de la SA E.MMO AQUITAINE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au 1, Parvis Corto Maltese à BORDEAUX (33076), sur convocation faite par le Président du Directoire suivant lettre en date du 06 juin 2019.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé de l'assemblée entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Sont présents :

- CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES, propriétaire de 1 158 876 parts, représentée par
- Monsieur Pierre DECAMPS, propriétaire de 1 part,
- Monsieur Roland BEGUET, propriétaire de 1 part,
- Monsieur Patrick DUFOUR, propriétaire de 1 part,

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels plus du cinquième des actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et en conséquence peut valablement délibérer.

Assiste également à la réunion :

Madame Sabine DUMAS, Commissaire aux Comptes.

Monsieur Pierre DECAMPS préside la séance.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Une copie des lettres de convocations,
- Le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2018,
- Les comptes annuels,
- Le texte des Résolutions proposées à l'Assemblée, et tout autre document requis,

Puis le Président déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des membres, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration, et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée et convoquée à ce jour, heure et lieu, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2018,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018,
- Affectation du résultat de l'exercice 2018,
- Renouvellement du mandat de Monsieur Pierre DECAMPS, membre du Conseil de Surveillance,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses,

Après exposé de ces documents, il déclare la discussion générale ouverte.

Après échange d'observations, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion par le Directoire, approuve les comptes annuels clos au 31 décembre 2018, les rapports du Commissaire aux Comptes ainsi que les opérations traduites dans lesdits comptes et rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2018, soit 1 387 272 € au compte « Report à Nouveau ».

L'Assemblée Générale des associés prend acte que la société n'a distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés renouvelle le mandat de Monsieur Pierre DECAMPS en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une période de 5 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires à tenir dans l'année 2024 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés décide de renouveler en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :
La SCP BEZ COMPAGNON DUMAS représentée par Sabine DUMAS
Domiciliée Domaine de la Vigerie - Route de Bergerac 33270 FLOIRAC

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présents à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité requises auprès du Centre de Formalité des Entreprises et du Greffe du Tribunal de Commerce du siège social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président ainsi que tous les associés, après lecture.

CAISSE EPARGNE AQUITAINE/POITOU-CHARENTES



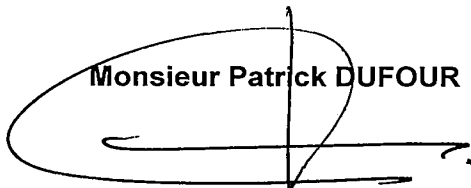
Monsieur Pierre DECAMPS



Monsieur Roland BEGUET



Monsieur Patrick DUFOUR





ACTIF & ASSOCIÉS

expertise comptable, audit et conseil

SCP BEZ COMPAGNON DUMAS

www.aktif-associes.com

E.mmo AQUITAINE

**Immeuble Porte de Bordeaux - 8ème étage
12, Boulevard Antoine Gautier
33000 BORDEAUX**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018**

BORDEAUX - PARIS - CAP FERRET

Domaine de la Vigerie - Route de Bergerac - 33270 FLOIRAC - Tél : 05 57 54 15 15 - Fax : 05 57 54 15 16 - E-mail : floirac@aktif-associes.com

Société Civile Professionnelle de Commissaires aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bordeaux

RCS Bordeaux : D 383.544.137 - Membre d'une association agréée : le règlement par chèque est accepté



Handwritten signature in blue ink.



ACTIF & ASSOCIÉS

expertise comptable, audit et conseil

SCP BEZ COMPAGNON DUMAS

www.aktif-associes.com

SA « e.mmo AQUITAINE »

Immeuble Porte de Bordeaux – 8^{ème} étage
12, Boulevard Antoine Gautier
33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **e.mmo AQUITAINE** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

BORDEAUX - PARIS - CAP FERRET

Domaine de la Vigerie - Route de Bergerac - 33270 FLOIRAC - Tél : 05 57 54 15 15 - Fax : 05 57 54 15 16 - E-mail : floirac@aktif-associes.com

Société Civile Professionnelle de Commissaires aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bordeaux

RCS Bordeaux : D 383.544.137 - Membre d'une association agréée : le règlement par chèque est accepté



Handwritten signature in blue ink.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil de surveillance et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil de surveillance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Floirac, le 11 juin 2019



Sabine DUMAS
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	6 402	6 402		92
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	322 760		322 760	440 136
	Constructions	3 074 958	835 485	2 239 473	2 473 155
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	238 245	146 589	91 656	112 135
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	117 058	3 980	113 078	113 827
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	4 755 899		4 755 899	3 962 000
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		8 515 322	992 456	7 522 865	7 101 345
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 337 864	157 014	6 180 850	7 434 166
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 000		3 000	3 000
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	387 248	357 496	29 753	42 209
	Autres créances	5 753 019	800 558	4 952 461	4 698 307
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 609 171		2 609 171	2 702 608
	Charges constatées d'avance	24 819		24 819	22 670
	TOTAL (III)	15 115 121	1 315 068	13 800 054	14 902 959
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		23 630 443	2 307 524	21 322 919	22 004 304
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				4 755 899	3 962 000
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	15 943 038	15 943 038
	RESERVES		
	Réserve légale	1 738	1 738
	Réserves statutaires ou contractuelles	371 852	371 852
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(3 085 421)	(3 905 705)
	Résultat de l'exercice	1 387 272	820 284
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	14 618 479	13 231 207
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	523 920	514 580
	Total des provisions	523 920	514 580
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 557 487	5 762 738
	Emprunts et dettes financières divers	115 293	1 545 960
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286 006	281 288
	Dettes fiscales et sociales	177 672	559 534
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	(1 016)	790
	Autres dettes	45 078	51 791
	Produits constatés d'avance (1)		56 416
	Total des dettes	6 180 520	8 258 517
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	21 322 919	22 004 304
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 387 271,82	820 283,50
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	6 180 520	8 258 517
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	5 055 287	5 141 920

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	1 300 000		1 300 000	1 900 000
	Production vendue (Services et Travaux)		393 495	393 495	367 927
	Montant net du chiffre d'affaires	1 300 000	393 495	1 693 495	2 267 927
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			629 842 7	100 101 4
	Total des produits d'exploitation (1)			2 323 344	2 368 032
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock			1 396 254	1 964 795
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			407 489	309 006
	Impôts, taxes et versements assimilés			138 084	100 307
	Salaires et traitements			90 398	74 876
	Charges sociales du personnel			41 391	36 083
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			133 923	161 469
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			350 000	55 498
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			843	16
	Total des charges d'exploitation (2)			2 558 382	2 702 050
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(235 038)	(334 018)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		(235 038)	(334 018)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	1 772 414	929 297
	Perte supportée ou bénéfice transféré	45 915	21 803
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	360	20
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	301 910	239 102
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	20 550	19 414
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	56 116	85 031
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		378 936	343 567
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 340	4 184
	Intérêts et charges assimilées (4)	72 219	96 139
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		81 559	100 323
RESULTAT FINANCIER		297 377	243 243
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 788 838	816 718
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	16 887	2 735
	Sur opérations en capital	350 000	4 836
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	366 887	7 571
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	10 908	1 731
	Sur opérations en capital	757 545	2 275
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	768 453	4 006
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(401 566)	3 565
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		4 841 580	3 648 466
TOTAL DES CHARGES		3 454 308	2 828 183
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 387 272	820 284
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement n° 2018-07 de l'ANC du 11/12/2018.

Le bilan de l'exercice présente un total de **21 322 919 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 841 580 euros** et un total **charges** de **3 454 308 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **1 387 272 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	6 402					6 402
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 402					6 402
CORPORELLES	Terrains	440 136				117 376	322 760
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	3 933 710				858 752	3 074 958
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	223 530					223 530
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	14 234		481			14 715
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 611 610		481		976 128	3 635 963
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	117 807		2 151		2 900	117 058
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 962 000		4 191 533		3 397 634	4 755 899
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 079 807		4 193 684		3 400 534	4 872 957
TOTAL		8 697 819		4 194 165		4 376 663	8 515 322

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au
			Dotations	Diminutions	31/12/2018
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	6 310	92		6 402
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 310	92		6 402
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	941 198	112 871	218 584	835 485
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	115 385	19 448		134 833
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	10 244	1 512		11 756
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 066 827	133 832	218 584	982 075
TOTAL		1 073 137	133 924	218 584	988 476

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	514 580	46 282	36 942	523 920
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		514 580	46 282	36 942	523 920
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	519 357		519 357	
		3 980			3 980
	Sur stocks et en-cours	299 952		142 938	157 014
	Sur comptes clients	16 812	350 000	9 316	357 496
	Autres	800 558			800 558
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 640 659	350 000	671 611	1 319 048
TOTAL GENERAL		2 155 239	396 282	708 554	1 842 968
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			350 000 9 340	671 611	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2018
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	514 580	46 282	36 942		523 920
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	514 580	46 282	36 942		523 920
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	519 357		519 357		
		3 980				3 980
	Sur stocks et en-cours	299 952		142 938		157 014
	Sur comptes clients	16 812	350 000	9 316		357 496
	Autres	800 558				800 558
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 640 659	350 000	671 611		1 319 048
	TOTAL GENERAL	2 155 239	396 282	708 554		1 842 968
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			350 000 9 340	671 611		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	4 755 899	4 755 899	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	358 257	358 257	
	Autres créances clients	28 991	28 991	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	43 124	43 124	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	13 921	13 921	
	Groupe et associés (2)	5 201 881	5 201 881	
	Débiteurs divers	494 093	494 093	
	Charges constatées d'avances	24 819	24 819	
TOTAL DES CREANCES		10 920 985	10 920 985	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		4 191 533		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		3 397 634		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	5 055 287	5 055 287		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	502 200	502 200		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	13 752	13 752		
	Fournisseurs et comptes rattachés	286 006	286 006		
	Personnel et comptes rattachés	11 254	11 254		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 414	36 414		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	58 092	58 092		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	71 913	71 913		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	(1 016)	(1 016)		
	Groupe et associés (2)	101 541	101 541		
	Autres dettes	45 078	45 078		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		6 180 520	6 180 520		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		11 252			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		120 404			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		13 921
Autres créances		13 921
<i>Etat produits a rece</i>	13 921	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	13 921	19 521	(5 600)	-28,69
TOTAL	13 921	19 521	(5 600)	-28,69

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		116 265
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		12 863
<i>Interets courus s/emprunt</i>	<i>148</i>	
<i>Banques interets cou</i>	<i>12 715</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 729
<i>Fournis.fact.non par</i>	<i>12 729</i>	
Dettes fiscales et sociales		90 673
<i>Conges a payer</i>	<i>11 254</i>	
<i>Org.soc. ch/conges a</i>	<i>6 522</i>	
<i>Charge a payer - taxe apprenti</i>	<i>544</i>	
<i>Charge a payer formation</i>	<i>440</i>	
<i>Etat autres ch. a pa</i>	<i>71 913</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 863	505	12 358	N/S
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 729	17 695	(4 966)	-28,06
Dettes fiscales et sociales	90 673	98 459	(7 786)	-7,91
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	116 265	116 659	(393)	-0,34

ANNEXE - Elément 6.12

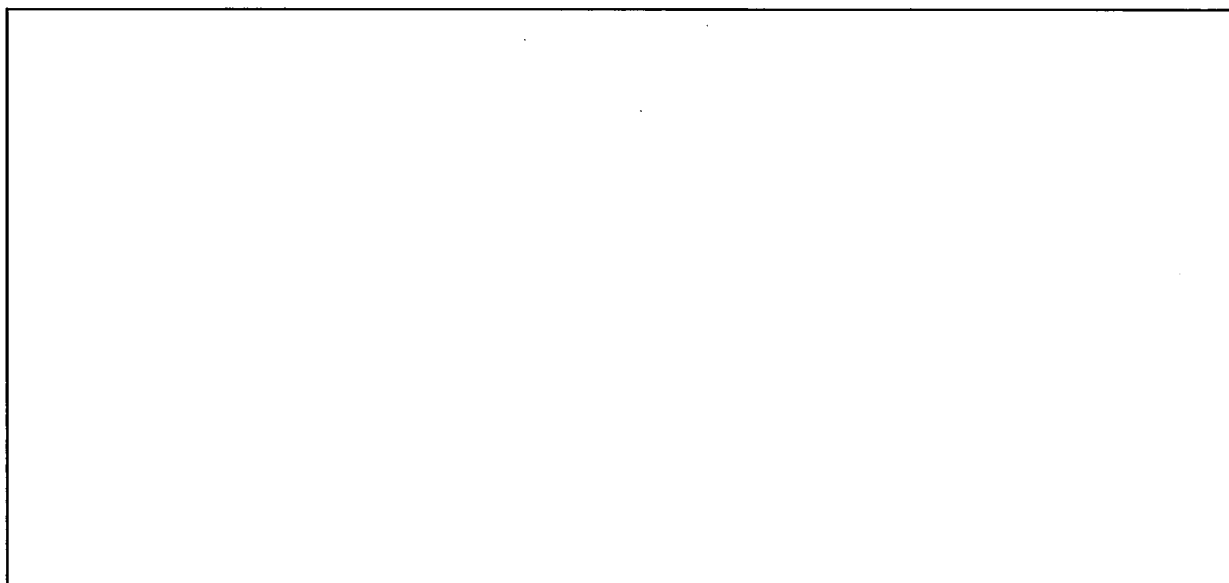
Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			24 819	24 819
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				24 819

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	24 819	22 670	2 149	9,48
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	24 819	22 670	2 149	9,48



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	15 943 038				15 943 038
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 738				1 738
Réserves statutaires ou contractuelles	371 852				371 852
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(3 905 705)	820 284			(3 085 421)
Résultat de l'exercice	820 284	(820 284)		1 387 272	1 387 272
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	13 231 207			1 387 272	14 618 479

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 13 231 207

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 13 231 207

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 387 272

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 158 879,00	13,7573	15 943 038,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 158 879,00	13,7573	15 943 038,00

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Autres engagements convention de garantie donnée par la ceapc sur l eprojet de yo bruges pour un montan de 4 800 k euros taux euribor 3 mois majoré de 1%				4 513 382
				4 513 382
Total des engagements financiers (1)				4 513 382
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées				

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2018
	PRET 1 000 000 EUROS	CEAPC		502 052
		TOTAL		502 052

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI DE L EDRE		(95 512)		100,00	(91 450)
SCCV DE SERR		(525 506)		99,00	(3 658)
SCCV BALCONS DE POUMEY		(490 750)		99,00	81 109
SCCV GAMBETTA COUDOL		10 659		99,00	(5 777)
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

Filiales et participations

5mm

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **288 euros**

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	6 337 864	7 734 118		1 396 254
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	6 337 864	7 734 118		1 396 254
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				